RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - [redacted] - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 03/01/2025 - A2025/000173 - 2022 B 01298 - 887 834 729 - Abeilles & Environnement

Docusign Envelope ID: 3BA496F5-2198-41F6-8D75-2D71B0A6503D

Abeilles & Environnement
Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €
[redacted]

887 834 729 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le huit octobre,
A 8 heures,

Les associés de la société **Abeilles & Environnement**, société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros, divisé en 15.000 actions de même valeur chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Grégory HOSPITAL**, en sa qualité de Président de la Société I.TMH FINANCE, elle-même Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentent 15.000 actions sur les 15.000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



Docusign Envelope ID: 3BA496F5-2198-41F6-8D75-2D71B0A6503D

ORDRE DU JOUR

- Agrément de la société AVENIR EVOLUTION en qualité de nouvelle associée,
- Constatation de la démission du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte du projet de cession de l'intégralité des 7.500 actions de la Société appartenant à la société PLANETE ENVIRONNEMENT au profit de la société AVENIR EVOLUTION, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.500.000 euros dont le siège social est situé 9 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 819 402 827, décide, conformément à l'article 15.1 des statuts, d'agréer la société AVENIR EVOLUTION en qualité d'associée de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société PLANETE ENVIRONNEMENT de ses fonctions de Directeur Général à compter du jour de l'intégralité de la cession des actions de la Société dont elle est propriétaire, prend acte de cette démission à compter de ladite date et décide de la dispenser de son préavis d'un mois prévu par l'article 16.3 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

I.TMH FINANCE
Présidente
Représentée par Monsieur Grégory HOSPITAL

[redacted]